

**Assemblée générale**

Distr. limitée
31 mars 2009
Français
Original: anglais

**Commission des Nations Unies pour
le droit commercial international**
Groupe de travail I (Passation de marchés)
Seizième session
New York, 26-29 mai 2009

**Modifications pouvant être apportées à la Loi type de la
CNUDCI sur la passation des marchés de biens, de travaux
et de services – texte révisé de la Loi type**

Note du Secrétariat

1. L'historique des travaux actuellement menés par le Groupe de travail I (Passation de marchés) pour revoir la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés de biens, de travaux et de services ("Loi type") (A/49/17 et Corr.1, annexe I) est présenté aux paragraphes 8 à 89 du document A/CN.9/WG.I/WP.67, dont celui-ci est saisi à sa seizième session. Le Groupe de travail a pour tâche principale d'actualiser et de réviser la Loi type afin de tenir compte des évolutions récentes dans la passation des marchés publics.
2. À sa quinzième session, le Groupe de travail a achevé la première lecture du projet de Loi type révisée contenu dans une note du Secrétariat (A/CN.9/WG.I/WP.66/Add.1 à 4). Il a noté que, si un certain nombre de questions restaient en suspens, y compris le chapitre IV dans son intégralité, il était d'accord sur le cadre conceptuel. Il a également noté que certaines dispositions exigeaient une étude plus approfondie, en particulier pour s'assurer qu'elles étaient conformes aux instruments internationaux pertinents. Le Groupe de travail a prié le Secrétariat de réviser le projet de texte présenté dans le document A/CN.9/WG.I/WP.66/Add.1 à 4 en tenant compte des délibérations de sa quinzième session pour examen ultérieur (A/CN.9/668, par. 11 et 12).
3. La présente note est soumise en réponse à la demande que le Groupe de travail a formulée à sa quinzième session. Elle contient le projet de Loi type révisée, qui tient compte des débats que le Groupe de travail a tenus à sa quinzième session (la "Loi type révisée proposée"), à l'exception du chapitre IV et des dispositions relatives aux accords-cadres permettant les procédures négociées. Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler à cet égard qu'à sa quinzième session, il avait



noté qu'il serait difficile d'achever les recherches en cours ainsi que l'élaboration du texte d'ici sa seizième session. En ce qui concerne les méthodes de passation reposant sur des négociations (chapitre IV), une délégation a accepté de présenter un document de séance proposant une version révisée du chapitre IV (A/CN.9/668, par. 278). Il a également été convenu que des dispositions autorisant les négociations dans le contexte des accords-cadres soient élaborées avec le chapitre IV (A/CN.9/668, par. 224).

4. Aussi, le projet de chapitre IV figurant dans le troisième additif à la présente note ne fait-il que regrouper les dispositions concernées de la Loi type de 1994 modifiées de façon à tenir compte des révisions convenues à ce stade. Cet additif contient également un projet d'article consolidé sur les sollicitations de propositions et la négociation avec appel à la concurrence, dont le Groupe de travail était saisi à sa quinzième session, mais qu'il n'a pas examiné (A/CN.9/668, par. 210 à 212). Toute autre proposition concernant des dispositions relatives aux méthodes de passation reposant sur des négociations sera mise à disposition lors de la session.

5. Conformément à l'accord intervenu à la quinzième session du Groupe de travail (A/CN.9/668, par. 280), les documents de la seizième session seront publiés sur le site Web de la CNUDCI dès qu'ils seront disponibles dans les différentes langues.